

## Yverdon-les-Bains

# L'offre de soins s'améliore pour les toxicodépendants

**L'Unité de traitement des addictions a été inaugurée hier. A terme, elle devrait accueillir 150 toxicomanes**

**Frédéric Ravussin**

La Riviera a l'Unité ambulatoire spécialisée de la Fondation de Nant, La Côte l'Entrée de secours et Lausanne le Centre Saint-Martin. Le Nord vaudois, la Broye et la vallée de Joux disposent désormais aussi d'une offre de soins adaptée pour les personnes toxicodépendantes. Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a inauguré hier à Yverdon l'Unité de traitement des addictions (UTAD), mise en service fin 2013.

Gérée en partenariat par le Secteur psychiatrique Nord du Département de psychiatrie du CHUV et Zone Bleue (association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie), l'UTAD propose des consultations ambulatoires visant à identifier les besoins des patients dans leurs dimensions physiques, psychologiques et sociales. «Il s'agit idéalement de les orienter vers des stratégies d'abstinence», a souligné le chef du gouvernement vaudois. Ce projet de santé publique a aussi pour but de développer des prestations de soutien envers le réseau de soins régional, tout en contribuant à la sensibilisation et à la formation continue des partenaires de terrain.

A la base de l'UTAD, il y a une Zone Bleue, rapidement rejointe par le Secteur psychiatrique Nord. C'est en effet la structure yverdonnoise d'accueil bas seuil qui a tiré la sonnette d'alarme. «L'idée de départ était d'ouvrir un centre de traitement des addictions. Mais la priorité absolue a toujours été mise sur les toxicodépendants au bénéfice ou non d'un traitement de substitution», relève son directeur, Pierre-Yves Bassin.

Cheffe de service du Secteur psychiatrique Nord, la Dr Françoise Menu précise: «La problématique de l'alcool a été prise en considération, mais nous nous sommes rapidement rendu compte de l'ampleur de la tâche. Et puis, s'il existe déjà quelques solutions dans la région par rapport à l'alcool, il y en avait vraiment moins pour toute une frange des toxicomanes qui désiraient entamer un traitement de substitution et se



**L'Unité de traitement des addictions a été inaugurée par le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, guidé par le directeur Pierre-Yves Bassin et la Dr Françoise Menu (en bas à dr.). Le nouveau centre de soins est structuré comme un cabinet médical.** OLIVIER ALLENSPACH

trouvaient sans médecin.» Il n'y a aucun moyen d'hospitalisation à l'UTAD, qui fonctionne comme un cabinet médical. La majorité des consultations se fait sur place - à la ruelle Vautier 5 -, mais le personnel pluridisciplinaire est prêt à se déplacer, chez un médecin traitant par exemple.

**Une centaine de patients** En service depuis novembre, l'UTAD accueille entre 105 et 110 patients, dont 60 suivent un traitement à base de méthadone. «Nous pensons qu'à la fin de l'année, notre patientèle aura atteint le nombre de 150 personnes», estime la Dr Christiane Meylan, médecin associée à l'UTAD.

Il faut savoir que le nombre et le type de consommateurs de stupéfiants a augmenté de manière sensible ces dernières années. Ils se sont petit à petit tournés vers l'héroïne au détriment de la cocaïne. «Ce nombre est aussi plus important que précédemment à cause des mouvements de population», reprend Pierre-Yves Bassin. Les loyers sont un peu plus accessibles ici que dans d'autres régions du canton. «Et comme ces nouveaux arrivants se trouvent généralement sans médecin traitant, la demande pour une telle structure est allée en s'accroissant.

«On constate aussi que de nombreux consommateurs pei-

nent à trouver des médecins généralistes», note Françoise Menu. Par le jeu des départs à la retraite, la tendance n'ira pas en s'améliorant. D'une part parce que les cabinets ne sont pas tous repris par des généralistes. De l'autre parce que la nouvelle génération de médecins semble rechigner à accueillir de tels patients. «Pour autant, ceux qui le font sont généralement d'avis que l'expérience est humainement et professionnellement passionnante», conclut Pierre-Yves Bassin.

Financée pour deux ans, l'UTAD sera évaluée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive dans le courant de l'année.

## «La prise en charge est bien meilleure»

● Angélique\* a une petite trentaine d'années et consomme des drogues dures depuis quinze ans. Sous méthadone, elle n'a plus touché à l'héroïne depuis huit ans. «La cocaïne, c'est une tout autre histoire... J'en prends encore trois fois par semaine. Il n'y a pas de traitement de substitution», soupire-t-elle. Quoi qu'il en soit, l'ouverture de l'UTAD est une excellente chose pour cette mère de famille qui rêve de décrocher, «de faire voler cette limite» qu'elle a encore. «La

prise en charge est bien meilleure qu'elle ne pouvait l'être à La Brique (ndlr: le nom que les toxicomanes donnent au Centre psychiatrique du Nord vaudois en raison de sa couleur). Les psychiatres devaient s'occuper de toxicos, mais aussi de personnes souffrant de schizophrénie, de dépression ou d'autres maladies. On pouvait tout à fait tomber sur un excellent docteur, mais qui avait peu d'expérience avec les toxicodépendants. C'était vraiment à l'arrache. Alors qu'à

l'UTAD, on est pris en charge par des spécialistes.» Depuis novembre et l'ouverture de cette structure de soins interdisciplinaire, elle s'y rend tous les quinze jours. Sauf en cas de crise. «En cas d'urgence, on appelle et, dans les deux heures au pire, il y a quelqu'un pour nous recevoir. Au tout début, c'était aussi comme ça à La Brique, mais le nombre de personnes malades a augmenté. Et ce n'était plus possible...»

\* Prénom fictif

## Solar Impulse II arrive à Payerne en morceaux

**Le premier tronçon de l'imposante aile de 72 m est arrivé, hier, par camion spécial en provenance de Dübendorf. L'appareil entier sera transféré dans la Broye d'ici à mars**

Construit à Dübendorf (ZH), *Solar Impulse II* (le HB-SIB), qui fera le tour du monde en 2015, a commencé sa migration en pièces détachées jusque dans son hangar de Payerne, où il sera assemblé. C'est de la Broye également que s'effectueront les tests de vol, puis les derniers préparatifs logistiques de la tentative de tour du monde.

Hier, dans l'après-midi, un convoi spécial a livré un tronçon d'une vingtaine de mètres de l'aile géante de 72 m d'envergure (contre 64 m pour le premier avion solaire). «Cet appareil sera plus grand, mais surtout plus confortable pour les pilotes: la cabine de 1,3 m<sup>3</sup> du premier avion est passée à 4,5 m<sup>3</sup> sur ce modèle», explique Alexandra Gindroz, chargée de

communication. Les autres morceaux de l'aile et du cockpit seront acheminés à Payerne dans les prochains jours. Une fois l'avion entièrement assemblé, il subira une batterie de tests poussés, notamment un examen de vibration au sol. Des essais en vol sont prévus au départ de la piste broyarde dès le printemps.

La tentative de tour du monde reste agendée à mars 2015 avec un départ depuis le Moyen-Orient, sans doute dans la région du Golfe. «L'idée est d'éviter les moussons en Inde et d'arriver le plus vite possible en Chine», poursuit Alexandra Gindroz. L'appareil mettra ensuite le cap sur les Etats-Unis. Pour cela, il devra d'abord traverser le Pacifique, une étape délicate de plusieurs jours.

Quant au HB-SIA, le premier appareil solaire à avoir réussi le vol perpétuel, il est toujours stationné à Dübendorf depuis son retour des Etats-Unis. Une nouvelle vie l'attend. Apparemment, il intéresserait des musées.

**Christian Aebi**



**Le premier élément de Solar Impulse II a été convoyé hier de Dübendorf à Payerne.** OLIVIER ALLENSPACH

## Les écoliers auront leur unité d'accueil à Vallorbe

**Le Conseil communal a accepté lundi soir de déboursier 725 000 francs pour créer une structure parascolaire de 24 places**

C'est un Conseil communal unanime qui a accepté lundi de transformer une ancienne garderie, sise rue Louis-Ruchonnet 10, en un lieu d'accueil parascolaire. Cette structure de 24 places, pour 725 000 francs, devrait ouvrir à la rentrée d'août. «Vallorbe aura alors toutes les structures qu'il faut pour accueillir les enfants de 0 à 12 ans, c'est fantastique», se réjouit le syndic, Stéphane Costantini.

Lors de son entrée en fonctions, la Municipalité s'était fixé un objectif précis: construire un

nouveau collège avec les Communes voisines. Sa réalisation n'a pas traîné. Construite en treize mois, l'école a accueilli ses premiers élèves en août 2012.

Un an plus tard, la Commune ouvrait une garderie de 44 places, qui accueille en moyenne 65 enfants qui ne sont pas encore scolarisés. «Il ne nous manquait plus que l'accueil parascolaire, poursuit le syndic. La demande est là, ce qui a été confirmé par un sondage réalisé l'automne dernier.» Les travaux commenceront prochainement, comme ceux de l'équipement du lotissement du Battoir. Les conseillers ont également accepté un crédit de 578 000 francs pour équiper ces sept parcelles, destinées à la fois à de l'habitat individuel et à de petits immeubles. **C.DU.**

### Des fantômes sur la scène du TBB

**Yverdon** Quand l'acteur devient-il un personnage? Et que devient sa personne dans le jeu? Des fantômes qui flottent autour de la scène, peut-être... Ces questions, Eve Bonfanti et Yves Hunstad se les posent dans *Du vent... des fantômes*, demain (20 h), au Théâtre Benno Besson (TBB). Entrée: 35 fr. **F.R.A.**

### Le cabaret des vilaines à La Corde

**Moudon** Ce spectacle, dépeignant de façon burlesque l'univers des séries TV et leur pouvoir de fascination, est joué vendredi, à 20 h 30, au théâtre de poche La Corde (30 fr.). **C.DU.**

### Prévondavaux (FR) Hangar Gerbex à nouveau refusé

La Direction de l'aménagement du territoire fribourgeois (DAEC) refuse d'accorder une autorisation spéciale à Joseph Gerbex et à son fils, Olivier, pour la construction d'un hangar hors zone à bâtir à Prévondavaux (FR), indiquait hier *La Liberté*. Ce refus s'inscrit dans un climat déjà tendu entre les autorités et les Gerbex. Ceux-ci avaient construit en 2004 un hangar en toute illégalité en bordure d'une forêt. Ils ont dû le démolir en 2011 et espéraient obtenir une autorisation spéciale pour le reconstruire à cet endroit. **C.A.**

### Yverdon-les-Bains

**La Cinémathèque suisse dispose d'une carte blanche au Cinéma Bel-Air. Pour la toute première fois, elle propose à Yverdon un cycle de films issus de son catalogue. Six séances sont agendées, toujours le jeudi soir, entre février et juin. La première aura lieu demain (20 h 30) avec la projection d'un grand classique: *La mort aux trousses* (1959), d'Alfred Hitchcock. **F.R.A.****

### Yverdon-les-Bains Détour de six mois pour le bus 603

L'important glissement de la chaussée survenu sur la route de Bellevue va perturber le trafic des bus urbains de la compagnie Travys pendant plusieurs mois encore. Afin de desservir un maximum de haltes - seul l'arrêt Bellevue est pour l'heure condamné -, le parcours de la ligne 603 est modifié. Et pour permettre au bus de faire demi-tour vers l'arrêt Grands-Champs, le sens de circulation du trafic régulier sur cet axe est inversé depuis lundi et pour une durée de six mois. Une déviation est mise en place. **F.R.A.**

### Le chiffre

960 000

**En francs, c'est le montant de la transaction souhaitée par la Ville d'Yverdon pour faire l'acquisition d'une parcelle de 26 370 m<sup>2</sup> dans le PPA du Parc scientifique et technologique (PST). C'est la dernière opération financière qui permettra à la copropriété du PST d'obtenir la maîtrise totale du périmètre. Elle est aujourd'hui en main d'un agriculteur, qui recevra en contrepartie deux autres parcelles, le montant total de la transaction s'élevant en fait à 1,85 million de francs. **F.R.A.****

### Lucens Fermeture du vallon des Vaux

La route cantonale reliant Lucens au village d'Oulens-sur-Lucens sera interdite à la circulation dès lundi prochain. Ce tronçon, également appelé le vallon des Vaux, ne rouvrira que le vendredi 28 février. D'importants travaux de réfection sylvicole auront lieu durant ces quatre jours de fermeture. Les automobilistes devront donc suivre la déviation mise en place par les villages de Cremin, de Forel-sur-Lucens, de Villars-le-Comte, ou par Bussy-sur-Moudon et Moudon dans les deux sens. **C.DU.**